



Maternité

Polyclinique FANANDRATANA

Dossier d'inscription Maternité

Horaires d'inscription (sans rendez-vous)
Du lundi au vendredi de 13h30 à 16h – 1^{er} étage

Vous avez également la possibilité de nous adresser le dossier :

- **Par courrier :** **Soanierana Antananarivo Madagascar**
- **Par mail :** **polycliniquefanandratana@funreco.mg**

Secrétariat maternité : +261 32 07 370 30

Urgences Obstétricales :

Pour tous renseignements médicaux ou urgences concernant votre grossesse, veuillez contacter les sages-femmes :

+261 32 07 370 30 (24h/24h)

Nous espérons que notre accueil et nos compétences vous assureront un prochain séjour agréable.

Fiche de préadmission de la maternité

(À remettre au secrétariat de la maternité lors de votre inscription dument replie, datée, signée)

Date de début de grossesse : _____

Date d'accouchement prévue : _____

Médecin obstétricien (accoucheur) : _____

Personne à prévenir : _____

Téléphone : _____

Madame

NOM :

NOM de jeune fille :

Prénom :

Nationalité :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Monsieur

NOM :

Prénom :

Nationalité :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Assuré(e) : _____

Nom/prénom de l'assuré(e) : _____

Numéro de sécurité sociale : _____

Bénéficiaire Prise en Charge : OUI NON

Je soussigné(e), _____

atteste que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et reconnais avoir pris connaissance

des conditions de ma pré-admission à la Maternité de la Polyclinique FANANDRATANA et avoir pris connaissance du contenu du Dossier d'inscription.

Information

Je soussigné(e) M _____ en ma qualité de (rayez la mention inutile) :

Patiente représentant légal de M _____

atteste être informée qu'il est strictement interdit par la Loi dans un établissement de soins, de fumer et d'utiliser un téléphone portable, atteste avoir pris connaissance de l'information qui suit précisant que les chambres disposent de coffres permettant de déposer tout objet de valeur lors de votre séjour. En cas de vol, perte ou détériorations d'objets non déposés, la responsabilité de l'Etablissement n'est pas engagée si le coffre n'a pas été utilisé pour le dépôt de ces objets.

Il est toutefois vivement recommandé d'éviter d'amener tout objet de valeur lors de votre hospitalisation.

Le _____

Signature

Tarifs

J'atteste avoir pris connaissance des tarifs notés en page 6 concernant les frais d'hôtellerie :

Chambre individuelle

- Supplément en fonction du choix de la chambre (voir page 6) de 96€ à 175€ par jour

Le _____

Signature

Dépassements

J'atteste avoir pris connaissance des différents dépassements d'honoraires notés en page du 3 concernant les médecins :

- Le dépassement d'honoraire de l'Obstétricien (voir avec son obstétricien directement au cabinet),
- Le dépassement d'honoraire pour le Pédiatre qui s'élève de 20€ à 660€
- Le dépassement d'honoraire pour l'Anesthésiste s'élève à 200€.

Le _____

Signature

Demande de chambre particulière

Je soussigné(e) M _____ demande une hospitalisation en chambre particulière selon les disponibilités du service dont le supplément s'élève à _____ €.

Le _____

Signature

La Prise en Charge ne couvre pas la chambre particulière.

Droit à la confidentialité

Le personnel de la Clinique étant soumis au secret professionnel,

Je soussigné(e) M _____ en ma qualité de _____ :

- autorise le personnel de la Maternité de la Polyclinique FANANDRATANA
- n'autorise pas le personnel de la Maternité de la Polyclinique FANANDRATANA

A révéler ma présence, ou celle du malade que je représente, dans l'établissement à toute personne qui en fera la demande, notamment par le simple fait de transmettre une communication téléphonique.

Le _____

Signature

Information pour les horaires de sortie

Nous vous informons que les heures de sortie pour effectuer les formalités administratives devront avoir lieu entre 9h et 12h.

Bienvenue dans notre maternité

Nous sommes heureux, de pouvoir partager ce moment privilégié avec vous, d'être à vos côtés pour préparer la venue de votre bébé.

Sachez que nous nous rendrons disponible pour vous, pour répondre à vos interrogations et pour que cette naissance soit entourée de sécurité, de douceur et de sérénité.

Quelques renseignements pratiques :

Vous devez vous assurer avant l'inscription dans notre maternité que toutes les démarches administratives ont été effectuées :

- Les trois volets de la déclaration de grossesse que vous a remis le médecin sont destinés à la sécurité sociale et la caisse d'allocations familiales.
- Vous devez adresser au plus tard avant la 14^{ème} semaine de grossesse le feuillet rose de la déclaration de grossesse.
- Le reste des documents sont à envoyer à la caisse d'allocations familiales.

En attendant votre bébé, prévoyez votre séjour

Dès que vous avez reçu l'attestation de la sécurité sociale notifiant le 100% maternité (en principe entre le 4^{ème} et le 5^{ème} mois de grossesse), vous devez vous inscrire à la maternité afin que le suivi global (administratif et médical) de votre grossesse se passe dans les meilleures conditions.

Au début de ce livret (à partir de la page 2), vous trouverez les documents à nous remettre dûment remplis et signés lors de votre inscription à la maternité.

Tarifs de la maternité

Forfait journalier 18€/jour
(à régler en cas d'hospitalisation avant votre 6^{ème} mois de grossesse)

FA : Suivi des dossiers en lien avec les mutuelles et les prestataires, paiement différé
9€

TARIF Chambre particulière :

Chambre prestige avec terrasse 175€/jour
Ce tarif comprend : TV, ligne directe téléphonique, sèche-cheveux, peignoir et chaussons.
Boissons chaudes, restauration traiteur à la demande, mini-frigo, eau minérale, lit accompagnant et petit déjeuner pour l'accompagnant.

Chambre particulière avec terrasse 108€/jour
Ce tarif comprend : TV, ligne directe téléphonique, sèche-cheveux, mini-frigo, eau minérale

Chambre particulière sans terrasse 96€/jour
Ce tarif comprend : TV, ligne directe téléphonique, sèche-cheveux, mini-frigo, eau minérale

Personne accompagnante : Package disponible comprenant lit accompagnant, draps, serviettes, petit déjeuner 19€/jour

Attention

La demande de chambre particulière n'est pas une réservation, elle vous sera attribuée en fonction des disponibilités du service et le plus vite possible.

Frais d'hospitalisation

Chambre particulière

Pour toute demande de chambre particulière une demande de prise en charge sera faite dès le 1^{er} jour d'hospitalisation auprès de votre mutuelle.

Si la prise en charge ne nous est pas parvenue, vous devrez faire l'avance de ces frais et vous faire rembourser ultérieurement par votre mutuelle.

Dépassement d'honoraires

Anesthésiste : Vous aurez à régler 200€ de dépassement d'honoraires en cas de péridurale (les patientes bénéficiaires de la prise en charge doivent également régler l'anesthésiste).

Obstétricien : Vous aurez des honoraires supplémentaires à régler pour votre obstétricien (demandez-lui le montant de ce dépassement au cabinet).

Pédiatre : Vous aurez des dépassements d'honoraires de 20€ à 660€.

La Clinique ne procède pas au tiers-payant sur les dépassements d'honoraires. Vous devez effectuer l'avance de ces frais à votre sortie.

Une facture acquittée et un bordereau de facturation vous seront remis à la sortie pour un éventuel remboursement auprès de votre mutuelle.

Avance de frais médicaux de votre bébé

Il vous faudra faire l'avance des frais médicaux de votre bébé en ce qui concerne les actes techniques de laboratoire, radiologie, échographie par exemple.

Des feuilles de soins correspondantes à ces frais seront remises ; vous devrez les envoyer seulement après avoir affilié l'enfant à votre organisme d'assurance maladie pour un remboursement intégral.

Chèque de caution + empreinte bancaire

Le chèque de caution remis à l'inscription (soit 600€) vous sera restitué en échange d'une empreinte bancaire du même montant lors de votre entrée pour votre accouchement.

Sans cette empreinte bancaire, aucune chambre seule ne vous sera attribuée.

Rendez-vous importants au cours de la grossesse

Anesthésiste

Vous devez bénéficier d'une consultation de pré-anesthésie, toute femme enceinte est une candidate potentielle à une anesthésie.

Il est donc obligatoire de prendre un rendez-vous pour une consultation au 7^{ème} mois de grossesse.

Préparation à la naissance

Les sages-femmes vont vous aider à vivre harmonieusement votre grossesse et à envisager votre accouchement avec le moins d'inquiétude possible.

Les séances de préparation à la naissance durent entre 1h30 et 2h et peuvent débuter dès le 6^{ème} mois de grossesse en présence des futurs papas s'ils le désirent (cours collectifs).

Médecine conventionnel chinoise

Vous avez la possibilité de compléter votre préparation par des cours de «médecine conventionnel chinoise».

Rencontre avec la sage-femme pour votre dossier médical

Vous devez rencontrer une sage-femme la première semaine du 9^{ème} mois afin d'établir votre dossier médical.

Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner dès la première semaine du 8^{ème} mois.

Contactez le +261 32 07 370 30

Cette consultation est vivement conseillée par l'équipe médicale car vous recevrez les derniers conseils pour votre accouchement. Elle dure entre 30 et 45 minutes.

La sage-femme effectuera un récapitulatif des examens médicaux effectués au cours de votre grossesse (bilans, échographies...) et vous fera un monitoring afin d'assurer que tout va bien.

Vous devez vous munir de votre carte vitale pour cette consultation qui est remboursée intégralement par l'assurance maladie.

Numéros utiles

Urgences obstétricales : +261 32 07 370 03

Consultation d'échographie

La maternité dispose d'une unité d'échographie spécifique à votre disposition pour le suivi de votre grossesse. Les appareils échographes sont en 3D.

Contactez le bureau des admissions au +261 32 07 370 30 pour prendre un rendez-vous

Psychologue

Vous pouvez prendre un rendez-vous avec notre psychologue. Contactez le bureau des admissions au +261 32 07 370 30

Préparer l'arrivée de bébé

Pour la salle de naissance

Bébé

- 1 body
- 1 gilet type veste
- 1 paire de chaussons ou chaussettes
- 1 pyjama/grenouillère
- 1 serviette de toilette
- 1 couverture
- 2 bonnets coton (petite taille)
- Bavoires ou mouchoirs jetable

Maman

- 1 grand tee-shirt
- 1 culotte filet extensible
- 1 brumisateur
- 1 thermomètre

Pour le séjour en chambre

Le trousseau pour le bébé

- 6 bodies
- 2 gilets (vestes chaudes)
- 4 paires de chaussons (hiver) ou chaussettes
- 4 pyjamas ou grenouillères
- Bavoires ou peignoir de bain
- 1 couverture
- 4 carrés de coton ou taies d'oreiller
- Liniment oléo-calcaire

Le trousseau de la maman

- Si vous souhaitez allaiter : une chemise de nuit (ou un haut) s'ouvrant largement, un soutien-gorge d'allaitement et des coquilles d'allaitement
- 1 robe de chambre
- 1 paire de chaussons
- Des culottes extensibles ou coton
- 1 trousse de toilette
- Des serviettes de toilette
- 1 paquet de serviettes périodiques «flux abondant»
- 1 flacon de savon liquide «hygiène intime»

Informations Générales

Nos équipes médicales et para-médicales sont composées de femmes et d'hommes professionnels de santé. En aucun cas des considérations discriminatoires ne pourront être admises.

Elles vous guideront pendant votre séjour.

L'équipe des sages-femmes, des infirmières et des auxiliaires de puériculture vous aidera et vous conseillera pour les premiers soins au bébé, la mise aux seins, les biberons.

C'est le jour de l'accouchement

Présentez-vous directement à la maternité FANANDRATANA vous y serez accueillie de jour comme de nuit, une sonnette sage-femme a été mise en place à côté du secrétariat.

En salle d'accouchement votre mari – ou une seule personne de votre choix sera autorisé à vous accompagner. Il n'y a pas d'autre visite possible en salle de naissance pendant et après l'accouchement.

Après l'accouchement

Vous resterez 2 heures au moins en surveillance au bloc obstétrical, votre bébé sera près de vous.

Visites

Pour votre confort et celui de votre bébé, elles sont autorisées de 13h à 19h, et vous ne devez pas recevoir plus de trois visiteurs en même temps. Il va de soi que le papa n'est pas concerné par cette restriction.

Soins au bébé

Les soins de bébé se déroulent dans la nursery. Il est néanmoins recommandé de respecter certaines règles d'hygiène dans la chambre :

- Le coin bébé ne doit servir qu'à ranger les affaires du nouveau-né,
- Les soins se faisant essentiellement le matin, seuls le papa et la fratrie ont le droit de visite à ce moment-là.
- Le 1^{er} jour vous êtes invitée à rejoindre la nursery entre 9h et 12h, de préférence lorsque bébé est réveillé. L'auxiliaire de puériculture fait la toilette avec vous.
- À partir du 2^{ème} jour, c'est la maman ou papa qui pratique la toilette avec l'auxiliaire de puériculture.
- Un des pédiatres de la maternité ou votre pédiatre fera un examen de votre enfant dans les Premières 24 heures.

- Bébé restera dans votre chambre pendant le séjour ; il pourra toutefois passer la nuit à la nursery dans les premières 48h si vous le souhaitez, si vous êtes fatiguée et suivant les possibilités du service.

- Des séances de massage de bien-être du bébé peuvent vous être proposées sur rendez-vous.
- Votre obstétricien passera vous rendre visite et pourra être joint en permanence en cas de problème.

Durée du séjour

- 4 jours s'il s'agit d'un premier bébé et d'un accouchement par voie basse
- 5 à 6 jours si votre enfant est né par césarienne

Petit rappel pendant le séjour

- Vous devez aérer la chambre tous les jours,
- Dans les chambres à deux lits il est interdit de s'asseoir sur le lit inoccupé,
- Pour les accompagnants couchant à la clinique uniquement dans les chambres particulières, une tenue correcte et propre est exigée (respect du personnel soignant).

Le jour de votre départ

- Votre sortie est fixée par votre obstétricien et par le pédiatre qui suit votre enfant.
- Présentez-vous au bureau de la maternité avec le carnet de santé de votre enfant afin de régler la facture de votre séjour.
- Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 07h à 19h, le samedi de 07h à 18h et le dimanche de 09h à 18h.
- Les ordonnances vous seront remises avant votre départ par le personnel soignant.
- Les chambres doivent être libérées avant 11h30 pour des raisons d'organisation.

L'équipe de sages-femmes, d'infirmières, d'aides-soignantes, d'auxiliaires de puériculture, d'agents de service et la psychologue vous entourera tant sur le plan des soins que sur le plan du bien-être.

N'hésitez pas à leur faire part de vos éventuelles remarques.

Déclaration de l'enfant à la mairie

La déclaration du bébé à la mairie **est obligatoire dans les 48 heures qui suivent sa naissance.**

Elle peut être faite par n'importe quelle personne de confiance. Ce n'est pas obligatoirement le papa.

Se rendre à la mairie

**Mairie de la 4^{ème} Arrondissement
Anosy Madagascar
Tél : 22 306 98**

Documents à fournir

Si vous êtes mariés :

- Votre livret de famille
- Le certificat de naissance qui vous est remis par la sage-femme en salle d'accouchement (écrire vous-même en dos le ou les prénoms de l'enfant)

Si vous n'êtes pas mariés :

- Le certificat de naissance qui vous est remis par la sage-femme en salle d'accouchement (écrire vous-même en dos le ou les prénoms de l'enfant)
- Si elle existe, la reconnaissance anticipée
- Une pièce d'identité de la maman
- Une pièce d'identité de la personne qui déclare

Un extrait d'acte de naissance doit être remis au secrétariat maternité.

Attention

Si l'enfant n'est pas déclaré dans le délai demandé, vous vous exposez à des poursuites judiciaires et une amende.

Les documents obligatoires pour l'inscription

- Copie de votre pièce d'identité et/ou titre de séjour et/ou passeport en cours de validité,
- Courrier de réponse de votre centre de sécurité sociale, à votre déclaration de grossesse (Calendrier notifiant les dates d'examens obligatoires ou attestation de 100% maternité,
- Carte Vitale ou copie d'attestation de l'assurance maladie de votre conjoint ou concubin,
- Copie de votre carte d'adhérent à une mutuelle en cours de validité ou prise en charge.
- Un chèque d'acompte de 600€ pour une chambre simple (y compris pour les bénéficiaires de la prise en charge.). En aucun cas il n'est encaissé à l'inscription. Ce chèque sera restitué en échange d'une empreinte bancaire lors de votre entrée pour votre accouchement.
- Une caution de 3500€ en espèces en cas d'absence de couverture sociale
- Le chèque déposé à l'inscription doit être libellé à l'ordre de la Maternité de la Polyclinique Fanandratana.